



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

**Information de la Mission régionale  
d'autorité environnementale de BRETAGNE  
sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
de la commune de Théhillac (56)**

n° MRAe 2017-004744

La MRAe Bretagne n'a formulé aucune observation, à l'issue du délai de trois mois qui lui était imparti, concernant le dossier mentionné ci-dessus, reçu le 10/02/2017.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe ([www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr)).

Fait à Rennes, le 10/05/2017  
La Présidente de la MRAe de la région Bretagne

Françoise Gadbin